



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2962
9 mai 2025
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Interdire les licenciements sous peine de réquisition !



Gaza
Une guerre
d'extermination

Page 8

Français-immigrés
Une seule classe
ouvrière

Pages 3 et 7

7, 8 et 9 juin
La Fête de
Lutte ouvrière

Page 16

Leur société

- Face aux attaques patronales : montrer notre force 3
- Avec ou sans référendum : refuser la potion amère 3
- Toujours plus dur contre les immigrés 3
- Nouméa : Premier mai sous interdiction coloniale 4
- Gilets jaunes : cahiers accessibles, « doléances » aux oubliettes 4
- Jeune Garde et Urgence Palestine : les menaces de Retailleau 4
- Déserts médicaux : vrai problème, faux débat 5
- PFAS en Alsace : la mousse qui cache le reste 5
- Santé : la hache de Bayrou 5
- Rythmes scolaires : la macronerie de la semaine 6
- Écoles de Grenoble : pas de moyens, pas de rentrée ! 6
- Lycée Louise-Michel - Bobigny : contre la suppression d'un poste d'agent 6
- Premier mai travaillé : Xavier Bertrand s'y croit déjà 7
- Travailleurs sans papiers : le procès lève un coin du voile 7
- « Un sans-papiers accepte tout, ne se plaint jamais » 7
- Jennyfer : 999 licenciements 7

Dans le monde

- Moyen-Orient : la politique criminelle de Netanyahu 8
- Gaza : une entreprise d'extermination 8
- Grande-Bretagne : revers électoral pour Starmer 9
- British Steel, le mirage de la nationalisation 9
- Taxes douanières : Macron dans les pas de Trump 9
- Italie : accidents du travail ou morts « blanches » ? 10
- Sécurité et santé au travail : un bilan catastrophique 10

Il y a 50 ans

- La fin de la guerre du Vietnam : une défaite cuisante pour l'impérialisme américain 11

Dans les entreprises

- Iveco Bus - Annonay 12
- Domo - Saint-Fons 12
- Dans les bulletins Lutte ouvrière 12
- Sidérurgie : nationaliser, dénationaliser... 13
- CGT : une politique qui mène à l'impasse 13
- SNCF : tous ensemble 14
- Le dispositif antigivre 14
- STMicroelectronics 14
- Grande distribution 15
- Renault : un patron méritant 15

Agenda

- Fête de Marseille 3
- Conférence du Cercle Léon Trotsky 3

Les 7, 8 et 9 juin : la Fête de Lutte ouvrière à Presles 16

Interdiction des licenciements sous peine de réquisition !

On comptait déjà 360 plans de licenciements et 200 000 à 300 000 emplois menacés dans le pays, trois grands groupes viennent d'en rajouter une couche : ArcelorMittal (630 suppressions d'emplois), STMicroelectronics (1 000) et LVMH (1 200).

Ces annonces sont significatives de la rapacité du grand patronat et de sa dictature sur l'économie et la société.

En ce qui concerne LVMH, c'est caricatural. La multinationale affiche un bénéfice supérieur à 12 milliards. Elle a versé trois milliards de dividendes à son principal actionnaire, l'empereur du luxe et l'homme le plus riche du pays, le dénommé Bernard Arnault. L'équivalent d'un smic toutes les 15 secondes.

Ce monsieur ne compte qu'en milliards, mais il n'en a pas encore assez : il veut que sa filiale Moët Hennessy soit plus rentable. 1 200 postes seront donc supprimés par non-remplacement des salariés qui partent à la retraite. À charge pour ceux qui restent de travailler double et de faire rentrer l'argent de Monseigneur !

ArcelorMittal et STMicroelectronics ont chacun dépassé le milliard de profits en 2024. Et comme si cela ne suffisait pas, ils ont été gavés d'argent public au nom de la politique de réindustrialisation.

Le gouvernement a accordé 300 millions d'aides à ArcelorMittal et s'est engagé à investir 850 millions dans la décarbonation de son site de Dunkerque. Pour STMicroelectronics, le cadeau est encore plus gros, puisqu'en échange de la création de 1 000 emplois, le gouvernement lui a promis 2,9 milliards d'aides pour agrandir son usine de semi-conducteurs de Crolles, en Isère.

Quand les aides sont destinées à des travailleurs, les chiens de garde patronaux dénoncent « l'assistanat » et ceux qui « abusent ». Là, il s'agit de centaines de millions d'euros et de milliards accordés à des groupes riches, lesquels ne se donnent même pas la peine de respecter leur parole de développer l'industrie et l'emploi. Mais on n'entendra ni le gouvernement ni ses perroquets médiatiques les traiter de menteurs ou de profiteurs.

Les politiciens qui dirigent le pays n'ont que le mot « réindustrialisation » à la bouche. Mais ils ne sont même pas capables d'interdire à ces grands groupes de licencier ou de fermer des usines ! Ce n'est pas sur ces larbins de la bourgeoisie que nous pouvons compter pour assurer notre gagne-pain.

De leur côté, les dirigeants de la gauche et de la CGT ont ressorti l'idée de la nationalisation. Nationaliser ArcelorMittal permettrait de sauver et les emplois et l'acier français, ont-ils expliqué aux ouvriers de Dunkerque le 1^{er} mai.

Ils leur ont vendu du rêve. Cela ne leur coûte pas grand-chose, ils ne sont pas au pouvoir !

Quand ils l'ont été, sous Hollande, ils ont eux-mêmes capitulé devant Lakshmi Mittal et l'ont laissé fermer les hauts-fourneaux de Florange. Car nationaliser contre la volonté des capitalistes suppose d'avoir la volonté de les affronter. Qualité que les dirigeants de la gauche n'ont pas et n'auront jamais puisqu'ils sont, eux aussi, des défenseurs du système capitaliste.

Quant aux nationalisations décidées conjointement par l'État et le grand patronat, elles se font toujours dans l'intérêt des actionnaires et contre l'intérêt des travailleurs.

Ce fut le cas de la sidérurgie au début des années 1980. La famille propriétaire des principaux hauts-fourneaux, de Wendel, s'est retirée du secteur et a rebondi dans la finance. Mais les ouvriers de Lorraine en gardent un souvenir cuisant. Car c'est alors l'État qui a licencié à tour de bras et fermé les usines non rentables. Une

fois la modernisation de la sidérurgie faite avec l'argent public, le gouvernement l'a reprivatisee : une méthode bien rodée de nationaliser les pertes et de privatiser les bénéfiques !

Bien sûr, il faut empêcher ce grand patronat de nuire. Il faut sortir du marché et de la course au profit les biens aussi vitaux que l'électricité, les transports, la santé, le logement... Il faut en finir avec le gâchis de la concurrence et la remplacer par une planification et une coopération internationales, capables de répondre aux besoins de tous.

Pour cela, il faut prendre le pouvoir sur les grandes multinationales. Et ce n'est pas en rachetant ces grandes entreprises à leurs actuels actionnaires que nous leur enlèverons leur pouvoir. C'est en les expropriant et en transformant ces entreprises en bien commun dirigé par les travailleurs.

Cela ne peut se produire qu'avec la mobilisation massive des travailleurs et la conscience d'avoir à renverser le grand patronat. Ce combat commence en se donnant les objectifs qu'exige la situation : interdiction des licenciements sous peine de réquisition !

Nathalie Arthaud



Face aux attaques patronales : les travailleurs doivent montrer leur force

À Dunkerque et à Metz, les manifestations du 1^{er} Mai ont dénoncé les licenciements chez ArcelorMittal. À Dijon, Tetra Pak qui envisage de fermer son site de Longvic de 200 salariés a été conquis. En réalité, toute la classe ouvrière est frappée par ces attaques massives.

STMicroelectronics prévoit la suppression de 1 000 postes rien qu'en France. À Vergèze dans le Gard, la verrerie qui fournit exclusivement l'usine Perrier du trust Nestlé est en passe d'être fermée. Des dizaines d'autres plans de licenciements sont en cours. La question posée, indépendamment des manifestations du 1^{er} Mai, est celle des revendications

essentielle du monde du travail.

Ce dernier se trouve bien face, non à des problèmes locaux, isolés les uns des autres, mais à une attaque générale du grand patronat. Il s'agit pour lui de réduire les effectifs pour faire payer aux travailleurs la concurrence entre capitalistes. Face à cela, une mobilisation générale de tous les travailleurs est

nécessaire pour interdire les licenciements et répartir le travail entre tous, en maintenant les salaires. La bourgeoisie fait tout pour faire payer les travailleurs. A contrario, défendre leurs conditions de vie nécessiterait de faire payer les capitalistes en prenant sur les profits présents et passés ainsi que sur les montagnes d'argent qu'ils ont reçues de l'État.

Ce n'est pas cette politique que proposent les confédérations syndicales. Loin de concentrer les forces et de préparer une contre-offensive du monde du travail, elles pleurent sur les mauvais choix



Le 1^{er} mai, à Rennes.

industriels de chaque capitaliste ou s'en remettent à l'État pour qu'il nationalise en faisant croire que cela permettra de sauver les emplois.

Les capitalistes de Michelin, d'ArcelorMittal, de Stellantis, de STMicroelectronics font des choix industriels qui correspondent à leurs intérêts. La preuve, les actionnaires n'ont jamais été aussi riches ! On ne peut défendre les emplois sans vouloir les

contraindre. Quant à croire que l'État défend aussi les emplois, il suffit de regarder ce qui se passe dans les hôpitaux, les écoles et tous les services publics pour se rendre compte qu'il n'en est rien.

La lutte pour notre survie ne pourra se faire qu'en réalisant que les intérêts de la classe ouvrière sont les mêmes, non seulement d'un bout à l'autre du pays, mais à l'échelle du monde entier.

Arnaud Louvet

Avec ou sans référendum : refuser la potion amère !

Bayrou, Premier ministre sans majorité et de plus en plus démonétisé, a déclenché la polémique en proposant d'organiser un référendum sur le prochain budget de l'État.



Il cherche les voies et les moyens pour faire cautionner par la population sa politique d'austérité.

Qu'ils soient dans l'opposition, comme le RN ou la gauche, ou supposés être

dans la majorité, comme LR ou les macronistes, tous les partis ont renvoyé Bayrou et son référendum dans les cordes. Ils se chamaillent sur la méthode car ils sont rivaux. Mais, sur le fond,

tous cherchent le moyen de réduire le déficit de l'État sans réduire la manne financière qui revient, sous une forme ou sous une autre, à la grande bourgeoisie.

Pour économiser 40 milliards d'euros dans le budget 2026, certains députés envisagent de supprimer un abattement fiscal bénéficiant aux retraités ou de rétablir la taxe d'habitation ; d'autres, ou les mêmes, veulent amputer le budget des collectivités locales ou celui de la Sécurité sociale. Pour ménager leurs électeurs, dans une période où une nouvelle dissolution est possible, ils s'opposent à telle ou telle mesure, prétendant défendre qui les retraités, qui les locataires, qui les petits propriétaires ou qui les pêcheurs à la ligne.

En fait, tous ces représentants politiques, ou presque, sont d'accord pour maintenir les exonérations et les aides aux entreprises au nom de la défense de

l'industrie française. Bon an mal an, quelque 200 milliards d'euros leur sont ainsi distribués. Quant au budget de l'armée, 50 milliards d'euros en 2025, déficit public ou pas, Macron veut le porter à 100 milliards d'ici 2030. Tous les partis de gouvernement considèrent que ces sommes-là sont intouchables, tout comme les 130 milliards de bénéfices nets, après impôts, des entreprises du CAC 40 l'an dernier.

Ces budgets et ces coffres-là étant sacrés, ministres et députés n'ont

d'autres choix que de réduire les budgets des hôpitaux, de dérembourser des soins, de couper les vivres aux collectivités locales qui ne pourront plus réparer les ponts et les routes, chauffer et entretenir les piscines, les écoles ou les médiathèques, construire et faire fonctionner des crèches ou des Ehpad publics. Sous une forme ou sous une autre, le gouvernement veut faire supporter la totalité des économies budgétaires aux classes populaires et aux travailleurs.

Xavier Lachau

Cercle Léon Trotsky

Les peuples du Maghreb
face à l'impérialisme français
et à leurs propres dirigeants

Samedi 10 mai à 15 heures

Théâtre de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

Fête de Lutte ouvrière

Marseille

Dimanche 18 mai à partir de 11 heures

Parc de Valabre sur la RD7, entre Gardanne et Luynes
à 14 heures : débat avec Jean-Pierre Mercier

Toujours plus dur contre les immigrés

Le ministre de l'Intérieur Retailleau a envoyé aux préfets une circulaire durcissant les conditions de naturalisation. Elle exige une « insertion professionnelle » de cinq ans et des « ressources suffisantes et

stables ».

Comme si les travailleurs immigrés étaient responsables de la précarité et des bas salaires imposés par le patronat !

Contrairement aux politiciens qui font de la

xénophobie leur fonds de commerce électoral, les travailleurs immigrés, comme tous les travailleurs, sont indispensables à la société. Ils doivent avoir les mêmes droits que tous les autres.

E. G.

Nouméa : Premier mai sous interdiction coloniale

Cette année, le préfet de Nouvelle-Calédonie a interdit la manifestation du 1^{er} Mai dans les rues de Nouméa.

L'Union syndicale des travailleurs kanaks et des exploités, l'USTKE, avait fait une demande pour pouvoir manifester comme elle le fait chaque année. Mais sous prétexte de sécurité publique, arguant notamment de la présence du ministre des Outre-mer, le préfet l'a interdit. Il faut dire que l'État français a en Nouvelle-Calédonie l'interdiction facile. Preuve d'un régime d'exception coloniale, les manifestations y ont été interdites pendant près d'un an après l'explosion de colère du 13 mai 2024. Elles n'ont cessé de l'être que depuis le 17 avril,

après un recours de la Ligue des droits de l'Homme.

Dans l'interdiction de manifester le 1^{er} mai, il y avait sans doute la crainte, de la part de l'État français, que la manifestation ne se transforme en une démonstration de force des Kanaks. L'explosion du 13 mai avait été précédée d'une série de puissantes manifestations regroupant plusieurs dizaines de milliers de Kanaks et d'Océaniens contre le projet de dégel du corps électoral qui visait à rendre les Kanaks toujours minoritaires dans leur propre pays. Depuis un an, les raisons de la colère n'ont pu que

grandir. La gendarmerie a tué dix Kanaks lors des événements. Comme l'a révélé la presse, le préfet a couvert les milices caldoches, dont certaines étaient armées. Et depuis mai 2024, 12 000 travailleurs, un sur sept, ont

perdu leur emploi, ceux d'origine kanake étant particulièrement touchés par la fermeture de KNS, l'usine de la province Nord, et par celle de la mine de Thio. Il faut ajouter à cela l'attitude revancharde du petit patronat

et la résurgence du racisme anti-Kanaks, l'USTKE dénonçant les embauches au faciès et le remplacement de travailleurs kanaks par des non-Kanaks.

Le 1^{er} mai, de façon bien légitime, l'USTKE a dénoncé l'interdiction de manifester comme une décision arbitraire et discriminatoire. Effectivement, quand la droite loyaliste a manifesté pour faire pression sur Valls fin février, aucune interdiction ne lui a été opposée.

La Nouvelle-Calédonie est une colonie où les travailleurs, quelle que soit leur origine, sont là pour travailler et se taire ; le patronat et l'État se chargent de le rappeler.

Serge Benham



CAPTURE NC/CIÈRE

Gilets jaunes : cahiers accessibles, "doléances" aux oubliettes

Un arrêté signé de Bayrou et de la ministre de la Culture vient d'ouvrir au public les 19 900 cahiers de doléances rédigés de janvier à mars 2019 par environ 200 000 hommes, femmes et même enfants à la suite de la mobilisation des Gilets jaunes.

Conservés par les départements dans des cartons d'archives, ces cahiers n'étaient jusqu'à présent accessibles qu'aux chercheurs. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs déjà publié, dans des études, des articles ou des documentaires, des statistiques partielles ou des extraits de contributions touchantes. Ainsi la réalisatrice Hélène Desplanques a-t-elle cité, entre autres témoignages, dans son documentaire *Les Doléances*, les lignes suivantes : « Monsieur le Président, j'aimerais que vous

expliquiez à ma fille de cinq ans pourquoi maman ne met pas le chauffage partout dans la maison », écrit une mère de famille de Libourne. Elle cite, émanant d'un habitant de l'Avesnois : « Nous sommes le sol sur lequel vous marchez. Vous êtes de plus en plus nombreux et lourds. De plus en plus lourds. Ça ne peut pas durer. On va se soulever, ou s'effondrer. Et c'est vous qui allez tomber de haut. Pas nous, puisque nous sommes le sol sur lequel vous marchez. »

Faisant mine de répondre à la colère qui s'était

exprimée dans les manifestations et sur les ronds-points au dernier trimestre 2018, Macron avait initié ce fameux « Grand débat national », et promis de rendre publics les comptes rendus des réunions organisées localement, des contributions en ligne et des cahiers de doléances. L'incendie de Notre-Dame de Paris puis la pandémie de Covid lui avaient rapidement fourni l'occasion de parler d'autre chose.

Pourtant, dès octobre 2018, les revendications étaient claires et concernaient d'abord, à une forte majorité, le pouvoir d'achat des travailleurs en activité, au chômage ou en retraite, l'emploi et les difficultés croissantes d'accès à la san-

té. Six ans et quatre élections plus tard, simplement accrues par les nouvelles attaques patronales mises en œuvre par les gouvernements, les raisons de la

colère demeurent. Archivées ou disponibles pour le public, elles sont là. Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre...

Viviane Lafont



Gilets jaunes en novembre 2018 à Ressons-sur-Matz, dans l'Oise.

Jeune Garde et Urgence Palestine : les menaces de Retailleau

À la demande des députés RN, le ministre de l'Intérieur Retailleau a lancé une procédure de dissolution des organisations Urgence Palestine et la Jeune Garde.

Cette annonce a été faite à la veille de la manifestation du 1^{er} mai, ce qui a permis une nouvelle fois à Retailleau de bomber le torse en martelant qu'il ne tolérerait aucun débordement. Pour ceux, sans doute peu nombreux, qui l'auraient oublié, il est en campagne pour prendre la tête de son parti, ce qui l'oblige à courir derrière le RN pour

satisfaire son petit monde d'électeurs potentiels, tous bien réactionnaires.

Le ministre de l'Intérieur a justifié sa décision concernant Urgence Palestine sur Cnews-Europe 1, en déclarant qu'il faut « taper sur les islamistes ». « L'islamisme est une idéologie qui essaie d'instrumentaliser une religion », en ajoutant pour faire bonne mesure

qu'il « ne faut pas défigurer la cause juste des Palestiniens ». Mais ce qui est vraiment reproché au collectif Urgence Palestine est de dénoncer l'action de l'armée israélienne à Gaza et ses massacres de civils, d'enfants, d'humanitaires et de journalistes.

La Jeune Garde, quant à elle, combat l'extrême droite, y compris dans sa variante sioniste, comme la Ligue de défense juive qui est connue pour ses attaques de réunions organisées par des défenseurs

de la cause palestinienne. Dans un communiqué, l'Union nationale interuniversitaire (UNI), syndicat connu pour ses idées d'extrême droite et ses actions musclées, a salué la décision du ministre de l'Intérieur en ajoutant sans rire que « depuis sa création, notre mouvement n'a cessé d'alerter sur les agissements violents de ce groupuscule ».

La rhétorique de Retailleau, reprise par l'ensemble du gouvernement, consiste à assimiler la dénonciation de

la politique de Netanyahu à de l'antisémitisme et à prétendre que défendre les droits des Palestiniens serait adhérer aux idées d'intégristes islamiques. Ces discours ne sont pas que des effets de manche. Des militants syndicaux ont ainsi été inquiétés par la justice pour avoir dénoncé le massacre à Gaza. Ces menaces, qui visent à faire taire celles et ceux qui dénoncent la barbarie déployée par l'État israélien, sont révoltantes et inacceptables !

Aline Retesse

Déserts médicaux : vrai problème, faux débat

Réalisé à l'occasion du projet de loi censé favoriser l'installation de médecins en milieu rural, un sondage donne l'absence d'investissement de l'État comme première cause des problèmes rencontrés par le système de santé. Or, cette question essentielle est en grande partie mise de côté dans le débat actuel.

De fait, l'État n'intervient qu'à la marge, pour la recherche médicale, pour la complémentaire santé solidaire et l'aide médicale d'État, et enfin pour la prévention, bien mal en point. Sur 3 659 euros de dépenses de santé par habitant en 2023, l'État n'en a payé que 23. La plus grosse part provient des prélèvements sur les salaires, 2 910 euros par les cotisations de Sécurité sociale et 454 euros par les organismes complémentaires. Et il est resté sur l'année

274 euros à la charge de chaque habitant ayant les ressources suffisantes et n'étant pas dans l'obligation de renoncer aux soins.

L'État intervient non pour apporter des ressources, mais pour comprimer les dépenses de santé. Une limitation du nombre des soignants est intervenue non seulement pour les médecins, mais aussi pour les élèves infirmières entre 1983 et 2000. Le financement des hôpitaux dépend d'un budget annuel fixé à

l'avance, à ne pas dépasser. Les objectifs de productivité ont été renforcés à l'occasion des lois sur les 35 heures, appliquées à partir de 1997 dans les hôpitaux sans embauche correspondante. Dans les villes moyennes ou petites, au lieu de tirer vers le haut la qualité des services et des maternités locales, on a connu une longue série de fermetures malgré l'opposition de la population. Ces mesures prises quand la gauche était au gouvernement ont naturellement été amplifiées par la suite.

Quant aux cotisations sociales, elles sont chahutées par la baisse de la masse des salaires, aggravée par chaque vague de licenciements et la volonté



patronale de se soustraire à ses responsabilités. Ainsi a été inventé le « trou de la Sécu » qui, comme l'ensemble de la dette publique, constitue une excellente affaire pour le monde de la finance. Alors qu'une partie croissante de la population éprouve des difficultés à se soigner, discriminée par la géographie ou par sa place dans la société, le système de santé fonctionne au mieux pour ses créanciers.

Le débat actuel sur l'installation des médecins libéraux part d'un problème bien réel, mais il amplifie l'écran de fumée autour de la financiarisation du système de santé. S'il existait un service public de santé avec des centres de soins bien répartis sur le territoire et des soignants formés en nombre suffisant, la médecine libérale n'aurait que la place qu'elle mérite.

Jean Sanday

PFAS en Alsace : la mousse qui cache le reste

Dans l'agglomération de Saint-Louis, qui compte 60 000 habitants, le préfet du Haut-Rhin a interdit la consommation d'eau du robinet aux nourrissons, femmes enceintes ou allaitantes, personnes âgées et malades immunodéprimés à partir du 5 mai et pour une durée inconnue.



Le Rhin en Alsace.

L'arrêté, préparé avec l'Agence régionale de santé et les autres services compétents, explique que la pollution aux PFAS, les polluants éternels, y dépasserait régulièrement, parfois de 300 %, le seuil maximal. Le préfet met en cause l'utilisation, jusqu'en 2017, de mousse anti-incendie par les pompiers de l'aéroport international de Bâle, tout

proche. Les habitants quant à eux sont à la fois inquiets et mécontents, car, disent-ils, si la mousse n'est plus utilisée depuis 2017, depuis quand boivent-ils sans le savoir de l'eau polluée et avec quelles conséquences ?

La préfecture prévoit des travaux d'assainissement. En urgence et à plus long terme, l'agglomération cherche des financements et

l'aéroport promet une participation. Il est peu probable que ces promesses suffisent aux habitants de Saint-Louis et il est certain que ces mesures ne régleront pas un problème qui va bien au-delà de la mousse des pompiers de l'aéroport de Bâle.

Une enquête publiée en novembre 2024 montrait que la moitié des nappes phréatiques d'Alsace, et pas seulement celle de Saint-Louis, recèle des nitrates, des pesticides ou des PFAS, voire les trois à la fois, dans des quantités inquiétantes. Loin des mousses hypothétiques, il s'agit bien là de pollutions dues à la grande agriculture et à l'industrie, activités vouées à la production de profit et pas à la protection de la santé publique et qui fleurissent dans la plaine d'Alsace. De plus, d'après cette étude, la nature géologique de cette région la rend particulièrement favorable à la pollution des nappes phréatiques.

La mousse de Bâle aurait donc fait déborder le vase de Saint-Louis... en attendant d'autres révélations suivies d'autres arrêtés préfectoraux assortis du même genre de mousse.

Paul Galois

Santé : la hache de Bayrou

Bayrou a envoyé le 23 avril une lettre aux responsables des agences régionales de santé consacrée à « l'efficacité et à la performance des établissements de santé ».

À tous ces hauts fonctionnaires chargés du contrôle des finances des hôpitaux, le Premier ministre demande une « action déterminée pour réduire le déficit croissant des établissements de santé ». Cela devrait passer par « un suivi resserré de l'exécution budgétaire 2025 et en particulier des dépenses relatives aux achats et au personnel. » Enfin, pour mettre les points sur les i, Bayrou accuse les mesures de revalorisation salariale d'être responsables de l'augmentation de la dette.

On ne peut pas être plus clair. Pour Bayrou, les responsables des ARS doivent faire la chasse aux dépenses de fonctionnement et de salaires et être le bras armé d'une politique d'austérité. Pour y parvenir encore mieux, il leur annonce que « pour les établissements présentant les situations les plus dégradées, le ministère de la Santé mettra à leur disposition

des administrateurs provisoires plus facilement mobilisables par [leurs] soins ». Ce seront autant de leviers supplémentaires pour mettre au pas les hôpitaux « mauvais élèves ».

Quand Bayrou demande à cor et à cri 40 milliards d'économies, il dit clairement dans quels domaines les faire. Dans la santé, ce seront des coupes claires signifiant moins d'argent pour les hôpitaux et les soignants et moins d'embauches. Alors que les hôpitaux, faute de moyens, sont au bord de l'asphyxie, c'est une politique criminelle que Bayrou entend mener aussi dans tous les autres domaines de la fonction publique, aux services sociaux, etc. Les seuls qui n'auront pas droit à une lettre du Premier ministre sont les patrons des grandes entreprises privées arrosés à hauteur de 200 milliards d'euros annuels d'aides publiques.

Cédric Duval

Rythmes scolaires : la macronerie de la semaine

En promettant de réunir une Commission citoyenne sur le temps de l'enfant, Macron court, comme souvent, plusieurs lièvres à la fois.

Il s'agit tout d'abord de faire diversion quant aux problèmes réels de l'Éducation. Le projet pour la rentrée prochaine prévoit 5 000 fermetures de classe et 470 suppressions de postes dans le premier degré et suscite déjà protestations et manifestations de parents et d'enseignants, dans tout le pays. Concernant le second degré, il manque au moins un professeur dans plus de la moitié des collèges et lycées. Rien n'est prévu pour y remédier, ni recrutements, ni budgets pour les réaliser. Quel sens peut bien avoir un débat sur le fait de consacrer

les après-midis scolaires au sport, lorsque les installations, les professeurs et les éducateurs manquent ? En revanche, pérorer sur les rythmes scolaires, façon habituelle de noyer le poisson, est gratuit.

Au passage, Macron exprime, délibérément et à l'usage de son milieu, son mépris insondable pour les familles populaires. Le président constate « une chute de niveau scolaire pendant l'été pour les enfants qui ne sont pas accompagnés par leurs familles ». Eh oui, les enfants de travailleurs vivent dans des quartiers

qui ne disposent pas, ou plus, d'équipements collectifs, dans des municipalités qui n'organisent pas, ou plus, de voyages, de colonies de vacances ou de centres aérés. Les parents, qui courent après les emplois précaires, n'ont pas les moyens de leur offrir des vacances et n'ont plus, depuis des générations, la possibilité de les envoyer « dans la famille, à la campagne ». Dans ces conditions, bien des enfants trouvent donc le temps long en juillet et août. Et en effet, le fossé se creuse entre ceux que leur famille peut envoyer en stage, et il en existe de toutes sortes lorsqu'on a les moyens, et ceux qui tournent en rond au pied de leur barre

ou dans leur coron. Devant cette situation, Macron va au plus simple : raccourcir les vacances !

Il est vrai qu'ainsi il cherche tout simplement à exister politiquement. Sans majorité, sans contrôle sur le gouvernement, discrédité sur la scène internationale, il doit pour exister passer à la télévision sous un prétexte quelconque. Après *Macron au Caire*, *Macron invite les savants à Paris*, *Macron aux funérailles du Pape*, *Macron essaie de parler à Trump*, le tout sans résultat autre que l'image, voilà donc *Macron se penche sur les rythmes scolaires*. À quand le *Président à Koh-Lanta* ou à l'*Eurovision* ?

Paul Galois

Écoles de Grenoble : pas de moyens, pas de rentrée !

Lundi 5 mai, jour de rentrée dans l'académie de Grenoble, plusieurs centaines de personnes ont manifesté devant le rectorat pour exiger des moyens supplémentaires permettant des conditions de travail et d'accueil des élèves dignes de ce nom.

Cinquante écoles et collèges étaient majoritairement en grève. 35 écoles, soit la moitié de celles de la

ville de Grenoble, étaient même fermées. Cette mobilisation très réussie, qui a remonté le moral des présents, fait suite à plusieurs journées d'action et de grève avant les vacances, à l'initiative d'enseignants, d'ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) et d'AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) d'un

quartier populaire. Le mouvement a ensuite été étendu à des dizaines d'établissements grâce à l'action des grévistes.

Dans le contexte de coupes budgétaires de ces dernières années, ils demandent notamment l'élargissement de la carte des REP (les réseaux d'éducation prioritaire), l'adoption d'un véritable statut pour

les AESH avec une paie largement réévaluée, le renforcement des équipes d'ATSEM et de l'encadrement médical et psychologique. Plus généralement, ils revendiquent le déblocage de moyens humains et financiers pour l'Éducation et les services publics.

Cette journée réussie en appelle d'autres.

Correspondant LO

Lycée Louise-Michel – Bobigny : contre la suppression d'un poste d'agent

Les enseignants, agents techniques et surveillants du lycée Louise-Michel de Bobigny, en Seine-Saint-Denis, ont fait trois jours de grève, largement suivie, pour le maintien du poste d'un agent.

Depuis près de vingt-cinq ans, cet agent s'occupe de la maintenance informatique du lycée qui compte 1 200 élèves et plus de cent enseignants. Il a appris fin mars que son poste allait être supprimé dès le 1^{er} mai ! La Région lui propose deux choix : soit rester au lycée et s'occuper de la maintenance des bâtiments, tâche pour laquelle il n'est pas qualifié, soit intégrer la Région pour faire de l'informatique, cette proposition restant très vague, les missions confiées et le lieu d'exercice indéterminés.

Cette annonce brutale et méprisante a indigné

tout le monde. Beaucoup dénoncent une politique d'économies qui entraîne des suppressions de postes et favorise les entreprises privées, au détriment du service public. La mobilisation s'est donc construite pour exiger le maintien du poste de cet agent. Une pétition de plus de 120 signatures avait été envoyée à la Région avant les vacances de Pâques. Le 29 avril, une grève a eu lieu, massivement suivie et une quarantaine de personnes, professeurs et agents, se sont retrouvées devant le Conseil régional

d'Île-de-France, à Saint-Ouen. Une audience a été obtenue pour le lendemain. Trente personnes sont venues soutenir la délégation et la Région a un peu reculé en annonçant que le collègue conservera son poste jusqu'aux grandes vacances, mais sans garantie pour l'avenir.

La grève a donc continué le vendredi 2 mai, bien suivie, avec de nouveau un rassemblement dynamique. Les grévistes ont ensuite décidé de reprendre, mais la colère et la détermination restant intactes, ils ne comptent pas en rester là.

Correspondant LO



Fil rouge



Non à l'embrigadement !

À la demande de Macron, le Haut-commissariat au plan a rendu un rapport sur le coût du rétablissement du service militaire et de l'élargissement du service national universel (SNU). Pour le premier, ce serait 15 milliards d'euros, pour le second 600 millions, ce qui semble l'option probable. À l'heure où le gouvernement prêche la rigueur, l'argent public serait gaspillé pour transmettre « la culture militaire ».

Marcher au pas, voilà la perspective ouverte à la jeunesse par l'évolution du capitalisme.

Les vilains petits canards

Reporters sans frontières publie son classement annuel sur la liberté de la presse. La France passe de la vingt-et-unième à la vingt-cinquième place (sur 180). La rétrogradation est liée à la mainmise de plus en plus évidente de capitalistes sur des médias qui prêchent des lubies réactionnaires, voire d'extrême droite. Le fait est certain, mais ce n'est pas nouveau : en France, la liberté de la presse est d'abord la liberté des capitalistes de la contrôler.

Salariés de haut vol

Le nombre de traders, salariés de banques françaises, payés plus d'un million d'euros par an, a battu un record : ils sont 734, soit 2,5 fois plus qu'en 2014. Si les banques paient autant ces spécialistes de la spéculation, c'est qu'ils rapportent des milliards de bénéfices.

Preuve que la crise au nom de laquelle le grand patronat licencie à tour de bras, ce n'est pas la crise des profits.

Premier mai travaillé : Xavier Bertrand s'y croit déjà

Xavier Bertrand, le président du conseil régional des Hauts-de-France, est parti en guerre contre l'interdiction faite aux boulangers et aux fleuristes de faire travailler cette année leurs salariés le 1^{er} mai.

Il a demandé au préfet de sa région que les agents de l'inspection du travail ne contrôlent pas les commerces concernés.

Disant avoir été sollicité par de très nombreux commerçants et artisans, il leur a fait part de cette démarche et annoncé par la même occasion qu'une loi était à l'étude pour mettre

définitivement fin à cette interdiction.

Effectivement, une proposition de loi a été déposée au Sénat le 25 avril « visant à permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1^{er} mai ». Les promoteurs en sont Annick Billon et Hervé Marseille, deux sénateurs de l'UDI, un groupe

appartenant à la majorité. Actuellement, selon le code du travail, seuls sont autorisés à faire travailler leurs salariés les établissements « qui, en raison de la nature de leur activité, ne peuvent interrompre le travail », par exemple les hôpitaux. Il s'agirait de remplacer cette formule par une autre beaucoup plus large qui dirait : « dont le fonctionnement ou l'ouverture sont rendus nécessaires par les contraintes de la production, de l'activité ou les besoins du public ». Ce sont exactement les termes



Le 1^{er} mai, à Paris.

d'un autre article du code du travail entré en vigueur en 2008 qui permet l'ouverture de plus en plus de magasins le dimanche, à commencer par bien des grandes surfaces.

Voilà ce que recouvrent les lamentations sur les petits

fleuristes ou boulangers censés être ruinés par l'impossibilité d'ouvrir ce jour-là ou les déclarations de responsables politiques prétendant qu'ils ne veulent nullement remettre en cause le jour férié et chômé du 1^{er} mai.

Daniel Mescla

Travailleurs sans papiers : un procès qui lève un coin du voile

Mardi 29 et mercredi 30 avril s'est tenu à Nanterre le procès des ex-dirigeants de RSI (société d'intérim du bâtiment), qui employaient bon nombre de travailleurs sans papiers. Une bonne partie des salariés qui s'étaient constitués partie civile ont assisté au procès.

Les travailleurs s'étaient mis en grève en novembre 2021 pour demander leur régularisation et avaient occupé dans ce but les abords du site de Gennevilliers pendant plus d'un an. Ce procès faisait suite au rapport de l'inspection du travail adressé au procureur de la République en janvier 2023.

Finalement, la gérante de l'agence de Gennevilliers (Hauts-de-Seine) est condamnée à 15 mois de prison avec sursis, les deux « apporteurs d'affaires » à un an et demi avec sursis, le tout assorti d'amendes de plusieurs milliers d'euros. Le nouveau patron de Belvédia (qui a racheté entre autres RSI), à la tête de 150 sociétés et quelque 20 000 intérimaires était « directement bénéficiaire des infractions », selon la procureure qui avait

requis un an avec sursis et 100 000 euros d'amende à son encontre. Il a pourtant été relaxé. Et rien n'a été

dit contre les entreprises du BTP utilisatrices, véritables bénéficiaires de ce système d'exploitation, ni contre l'État qui le permet en maintenant des travailleurs étrangers dans la situation de sans-papiers.

Les salariés présents étaient plutôt satisfaits, même si, selon leur avocat,

ils devront maintenant aller aux prud'hommes pour obtenir des dommages et intérêts. Mais ce jugement les confirme dans la lutte qu'ils ont menée depuis des années et qui n'est toujours pas terminée, plusieurs d'entre eux n'ayant toujours pas obtenu leur régularisation.

Dans cette société, l'argent peut circuler partout dans le monde sans aucune contrainte, mais le fait d'être né quelque part interdirait aux salariés d'avoir un emploi ailleurs, à moins d'être soumis à l'arbitraire administratif ! C'est inadmissible.

Correspondant LO



“Un sans-papiers accepte tout, ne se plaint jamais”

Le journal *Le Parisien* du 29 avril relate ainsi une partie du procès :

Moussa et Mahmadou s'approchent de la barre. Tous deux font partie des travailleurs régularisés depuis. « Ma fausse carte de séjour m'a coûté 300 euros ! J'ai travaillé sous trois alias. Ils le savaient tous », s'étrangle Moussa avant de décrire le quotidien d'un sans-papiers sur un chantier. « Un sans-papiers accepte tout, ne se plaint jamais. Il est condamné à tout

faire. Aujourd'hui que je suis régularisé, je vois la différence. »

Son collègue Mahmadou a été un des leaders de la fronde. Lui aussi a connu le travail sous alias. « Un jour j'ai dit que je voulais travailler avec mon vrai nom. Et eux [les prévenus], ils m'ont envoyé une fausse carte d'identité portugaise à mon nom... » relate-t-il avec amertume...

Jennyfer : 999 licenciements

L'enseigne de vêtements féminins Jennyfer vient d'être mise en liquidation judiciaire à la demande de ses propriétaires.

Les 220 magasins encore en activité fermeront d'ici à la fin du mois et 999 salariés se retrouveront à la rue.

C'est un fait : de plus en plus d'enseignes ferment des magasins ou mettent la clé sous le paillason. Chaque fois, on a droit à

la même litanie des patrons. Ils mettent en cause des difficultés financières liées à une conjoncture « défavorable », à internet et à la concurrence venant de Chine. Mais, outre le fait qu'ils se félicitaient de cette même

concurrence quand elle leur était favorable, ils se fournissaient pour la plupart tous en Chine en en tirant profit.

En 2019, Jennyfer employait 2 000 salariés. Des plans de licenciements se sont succédés en 2021 puis

en 2023. Les propriétaires de Jennyfer, les mêmes que Celio pendant des années, ont en 2024 racheté la marque Camaïeu, qu'ils ont liquidée en 2020 avec 2 600 licenciements.

P. L.

Moyen-Orient: la politique criminelle de Netanyahu

Réuni dimanche 4 mai, en fin de journée, le cabinet de sécurité israélien a approuvé une poursuite de l'offensive militaire à Gaza, débutée le 18 mars. Le communiqué officiel précise qu'elle doit permettre la mise en œuvre d'un « plan de conquête » et la promotion du « départ volontaire des Gazaouis ».

Pour pouvoir prendre le contrôle, même partiellement, de l'enclave palestinienne, l'armée israélienne va avoir besoin de plus de soldats. L'armée rappelle des dizaines de milliers de réservistes pour les déployer dans les quinze prochains jours. L'extrême droite israélienne applaudit à la mise en œuvre de cette politique de guerre qui constitue son programme. Mais, dans le reste de la population israélienne, la lassitude s'exprime de plus en plus face à un conflit dont elle ne voit pas la fin. D'après les autorités militaires, seuls 50 % à 70 % des réservistes répondent à leur convocation.

D'autant que Gaza n'est pas le seul front sur lequel l'armée israélienne est de plus en plus engagée.

Une véritable guerre se mène en Cisjordanie contre plusieurs camps de réfugiés, notamment ceux de Tulkarem et Nour Shams. D'après l'agence de presse palestinienne WAFA, plus de 4 200 familles, soit 25 000 personnes, ont été contraintes de fuir après la destruction de leurs habitations. Au Liban, malgré le cessez-le-feu conclu en novembre 2024, l'armée israélienne n'a jamais cessé de bombarder et de mener des opérations militaires.

En Syrie, prenant prétexte

des affrontements entre milices djihadistes et druzes qui ont eu lieu fin avril, l'aviation israélienne a lancé des raids contre plusieurs sites militaires. Le 2 mai, un quartier situé près du palais présidentiel, dans la capitale, Damas, a été pris pour cible. Pour justifier son intervention, Netanyahu se pose en protecteur des quelque 700 000 Druzes de Syrie menacés de persécutions par les islamistes ayant accédé au pouvoir après la chute de Bachar al Assad. C'est un comble de la part du dirigeant d'un État qui occupe depuis 1967 une partie du plateau du Golan, contre la volonté des Druzes qui y vivent ! En réalité, les dirigeants israéliens se moquent bien de ce qu'il pourrait advenir aux Druzes de Syrie. Au contraire, en prétendant les protéger, ils cherchent à



L'armée israélienne détruit un immeuble à Tulkarem, en Cisjordanie.

aviver les tensions entre les communautés afin d'en tirer parti. Profitant de l'instabilité actuelle en Syrie, l'armée israélienne se comporte de plus en plus en terrain conquis dans le sud du pays.

Loin de garantir la sécurité à la population israélienne, la politique de Netanyahu l'engage toujours plus dans une guerre sans fin. Ceux qui continuent de manifester tous les samedis en Israël contre Netanyahu et son gouverne-

ment d'extrême droite en sont conscients, au moins partiellement. Les dirigeants des grandes puissances, eux, n'ont jamais retiré leur soutien à Netanyahu, quelles que soient les réserves qu'ils aient pu parfois exprimer, pour la simple raison que l'État israélien constitue le gendarme de l'ordre impérialiste au Moyen-Orient, un gendarme parfois difficile à contrôler, mais toujours fidèle à leurs intérêts.

Marc Rémy

Gaza : une entreprise d'extermination

Le gouvernement israélien peut se vanter d'avoir sur la conscience – s'il en a une – la mort de plus de 52 000 Gazaouis en dix-neuf mois. Depuis que Netanyahu a décidé, le 18 mars, de rompre la trêve, deux mille habitants ont été tués, dont 437 au cours de la seule dernière semaine d'avril.

Contacté par téléphone par *Le Monde*, un pharmacien tentant d'aider à la survie dans un quartier de Gaza qualifie d'holocauste la guerre menée aux habitants. Malgré cela,

déplore-t-il amèrement, « le monde ne semble pas dérangé qu'il y ait 50 morts par jour dans les bombardements. » Outre ceux-là et les attaques de drones qui terrifient la

population 24 heures sur 24, le blocus total du territoire affame littéralement les deux millions de Palestiniens qui ne savent où se réfugier.

Des annonces hypocrites lancées par haut-parleur ou SMS par l'armée israélienne, appellent les Gazaouis à se déplacer lors d'un bombardement. Mais, il n'y a pas de zone qui soit un peu plus sûre. « Tout le monde est une cible à

Gaza », dit le pharmacien.

Après avoir détruit les installations de fourniture d'électricité, visé systématiquement les générateurs, coupé l'accès à l'eau potable, rendu inutilisables les circuits d'évacuation des eaux usées, le gouvernement israélien empêche strictement la nourriture, les médicaments, le carburant, les produits de première nécessité de parvenir aux habitants, que ce soit par les canaux commerciaux ou par des réseaux humanitaires. Les journées des habitants se passent à tenter de trouver un peu de nourriture, de bois, d'eau. Certains tentent de pêcher avec, pour toute embarcation, une vieille porte de réfrigérateur. « Aucune aide n'entrera à Gaza », avait plastronné mi-avril le ministre de la Défense. Son succès est complet.

Le 2 mai, dans la nuit, des drones israéliens ont même visé et atteint un navire de la Flotille de la liberté, dans les eaux internationales au large de Malte. L'équipage de ce navire humanitaire, victime d'un incendie et d'une brèche dans sa coque, entendait livrer « une aide vitale, désespérément nécessaire »

à Gaza. La méthode, digne de pirates dotés de moyens hightech, n'est pas nouvelle. En 2010, un navire humanitaire battant pavillon turc, le *Navi Marmara*, avait déjà été attaqué par la même armée israélienne.

Cet écrasement physique de la population de Gaza est soigneusement calculé dans le plan de Netanyahu, dont le porte-parole, un dénommé David Spencer, a résumé la position, après la réunion nocturne du cabinet de sécurité le 4 mai. Ce dernier admet la « possibilité d'une distribution humanitaire » à Gaza, si cela s'avérait « nécessaire », quoiqu'estimant qu'il y a « actuellement suffisamment de nourriture » dans le territoire. Et Spencer d'expliquer : « Cette histoire de famine est fabriquée par le Hamas, qui a détourné l'aide alimentaire envoyée deux mois plus tôt. [...] Il pourrait la distribuer à son peuple. » Ce cynisme provocateur se passe de commentaires. Le boucher Netanyahu poursuit une véritable politique d'extermination dans le silence complice de ses homologues des grandes puissances.

Viviane Lafont



Khan Younes le 4 mai, les enfants attendent la distribution de nourriture.

Grande-Bretagne : **revers électoral pour Starmer**

Lors des élections locales partielles du jeudi 1^{er} mai en Angleterre, le parti anti-immigration Reform UK, avec 40% des suffrages exprimés, a raflé deux mairies et 677 postes de conseiller local.

Cette percée confirme les sondages, de même que le recul des deux grands partis de gouvernement, les conservateurs et les travaillistes, qui perdent respectivement 674 et 187 sièges. Fort d'une victoire simultanée dans une législative partielle, le leader de Reform UK, Nigel Farage, crie victoire.

Reform UK est-il en passe de remplacer les Tories comme principale opposition au Labour, de retour au pouvoir depuis juillet 2024 ? Si Farage se voit déjà en

prochain Premier ministre, il serait risqué d'extrapoler, car seulement 1 641 sièges de conseiller local sur 17 000 étaient à renouveler, et il faut tenir compte que, dans bien des circonscriptions, moins d'un électeur sur trois s'est déplacé, dans un scrutin sans enjeu évident pour les travailleurs !

Moins d'un an après l'installation du travailliste Starmer comme Premier ministre, il est manifeste que le Labour est en train de s'aliéner même les plus fidèles de

ses électeurs des milieux populaires. Il paye sur le plan électoral la baisse des aides aux retraités, aux handicapés, aux malades et aux plus précaires des travailleurs, et sans doute aussi son alignement sur les menées guerrières de l'impérialisme américain.

Pour tenter de conjurer sa chute, le gouvernement travailliste a mis en scène des arrestations musclées de travailleurs sans papiers et annoncé la publication des tableaux de délinquants indiquant leur nationalité. Mais cette surenchère xénophobe n'a pas empêché les électeurs les plus réactionnaires de

préférer l'original à la copie. Quant aux déçus du Labour, quand ils ont voté, cela a été pour les libéraux-démocrates, les verts, ou des travaillistes anti-Starmer.

Les résultats du 1^{er} mai sont donc un revers pour le gouvernement, en même temps qu'ils confirment le glissement à droite d'une fraction notable de l'électorat. Ce cours rétrograde doit beaucoup aux politiciens tant conservateurs que travaillistes qui ont banalisé les discours antimigrants dont Reform UK fait son fonds de commerce. Et il ne sera stoppé que lorsque la classe ouvrière retrouvera le chemin



Farage et Starmer.

de la lutte pour la défense de ses intérêts matériels et politiques.

Thierry Hervet

British Steel, le mirage de la nationalisation

Samedi 12 avril, le Premier ministre britannique a fait revenir de vacances l'ensemble des parlementaires pour faire voter en urgence un plan redonnant à l'État le contrôle des deux derniers hauts-fourneaux du pays.

Comme en France, cette mesure est présentée comme



British Steel Ltd à Scunthorpe dans le North Lincolnshire.

un remède possible par une kyrielle de politiciens de gauche et de syndicalistes. Mais la loi voulue par Starmer n'offre en fait aucune garantie aux salariés de British Steel. Certes, à Scunthorpe, petite ville du nord de l'Angleterre où 2 700 emplois risquaient de disparaître du jour au lendemain, la mesure a été accueillie avec un certain soulagement. Mais il ne s'agit même pas d'une nationalisation, juste d'une poursuite obligatoire de l'activité des hauts-fourneaux, qui demeurent dans les mains de l'entreprise chinoise Jingye, propriétaire du site depuis 2020.

Jingye menaçait de tout stopper en juin, sous prétexte que la production d'acier lui coûtait plus qu'elle ne lui rapportait et que l'État britannique refusait de lui

octroyer les deux milliards de livres sterling qu'elle estimait nécessaires pour moderniser et décarboner le site. En reprenant partiellement et provisoirement la main, le gouvernement du travailliste Keir Starmer tente de se poser en défenseur des emplois et en champion de la souveraineté économique du pays.

L'essentiel de l'acier utilisé en Grande-Bretagne est déjà importé de Chine et la nationalisation de British Steel entre 1967 et 1988 n'a pas empêché l'hémorragie des emplois, passés alors de 268 000 à 51 000. Depuis, British Steel a changé de propriétaire bien souvent, racheté par le groupe indien Tata en 2007 puis cédé à l'américain Greybull en 2015. Dans ces grandes manœuvres, les effectifs des salariés de

l'acier n'ont cessé de s'effriter, afin que les actionnaires préservent leurs profits quels que soient les aléas du marché mondial.

La sidérurgie demeure à l'échelle du globe une activité très polluante, et une transition énergétique dans le secteur serait certainement une nécessité. Mais il n'y a aucune raison que les travailleurs fassent les frais de ces transformations technologiques ni des cahots de l'économie capitaliste : en Grande-Bretagne comme ailleurs, c'est sur les profits passés et présents des actionnaires qu'il faut prendre pour faire les investissements nécessaires et en tout cas assurer les emplois et les salaires de tous.

T. H.

Taxes douanières : Macron dans les pas de Trump

Mardi 29 avril, le gouvernement français a annoncé la taxation de quelques euros des « petits colis » commandés sur internet à l'étranger.

Quatre ministres se sont ainsi rendus à Roissy, où arrivent chaque jour plus d'un million de colis, selon la cheffe des douanes, dont plus de 90 % en provenance de Chine. Ils venaient y annoncer des « mesures concrètes » contre les importateurs et contre les plateformes de commerce en ligne, telles Shein, Temu, Amazon. Leur opération de communication visait pour

l'essentiel à emboîter le pas à Trump, qui a mis fin le 1^{er} mai aux exemptions de taxes dont bénéficiaient jusque-là les colis importés aux États-Unis d'une valeur de moins de 800 dollars. Sur le terrain du protectionnisme et de la démagogie nationaliste, tous les gouvernements se valent !

Dans cette guerre commerciale, beaucoup de travailleurs risquent de

perdre leur emploi. Selon le *Financial Times*, plusieurs usines chinoises ont déjà réduit ou arrêté leur production et imposé des congés à leurs travailleurs. Les plateformes comme Shein et Temu sont régulièrement dénoncées comme faisant une concurrence déloyale aux industriels occidentaux. Mais derrière ces enseignes capables de produire à destination de la planète entière des milliers de modèles pour quelques dollars tout en renouvelant

leur gamme chaque semaine, il y a des travailleurs. Ainsi le « village Shein » à Panyu, à proximité de Canton, regroupe 5 000 usines où des dizaines de milliers de travailleurs gagnent péniblement leur vie 10, 11 ou 12 heures par jour, sept jours sur sept, payés à la pièce. En réalité, toute l'industrie mondiale du textile, toutes les grandes marques occidentales font des milliards de profits en surexploitant des centaines de milliers de

travailleurs en Chine, en Inde, au Bangladesh.

Il est possible que la guerre commerciale amène certaines marques à transférer leur production. Les capitalistes qui opèrent en Chine l'ont déjà fait pour l'industrie de la chaussure, déplacée en bonne partie vers le Vietnam. Eux pourront ainsi s'adapter, mais pas les travailleurs. C'est à leurs dépens que se mène la guerre commerciale entre capitalistes.

Serge Benham

Italie : accidents du travail ou morts "blanches" ?

Cet article est traduit du journal édité par nos camarades de *L'Internazionale* (Italie - UCI), n° 200, avril 2025.



Cinq morts au travail en deux jours dans la province de Lecce en septembre 2023.

Trois jours seulement après le début de l'année 2025 le premier mort au travail était enregistré, un ouvrier étant tombé de six mètres depuis un échafaudage sur un chantier de Lamazia Terme.

Comme souvent, il s'agit d'un accident sur un chantier, l'un des secteurs les plus à risque, mais pas le seul. On parle alors de morts « blanches », sous-entendant des morts dont personne n'est responsable ; des morts pour lesquelles on ne voit aucune main meurtrière, un malheur fatal, inévitable, auquel il faudrait se résigner. Ainsi, si l'on parle d'un risque acceptable, le prix d'une vie peut être

quantifié, peut-être à l'aide de points. Apparemment, c'est la logique qui se cache derrière la récente loi qui instaure le soi-disant « permis à points » sur les chantiers de construction, mais aussi d'installations électriques, hydrauliques, etc.

Depuis l'entrée en vigueur de ce système au 1^{er} octobre 2024, 30 points initiaux sont attribués aux entreprises : un accident mortel – un décès « accidentel » – entraîne une perte de 20 points, mais seulement après des années et une condamnation définitive ; une incapacité temporaire ou permanente de la victime fait perdre 8 à 15 points à l'entreprise et une maladie

professionnelle lui fait perdre 10 points.

Ainsi, la vie des travailleurs est valorisée en points, qui peuvent être perdus mais aussi récupérés : par exemple si l'entreprise inscrit ses salariés à un cours de sécurité au travail de 12 heures, suivi d'une attestation de participation, 5 points sont récupérés. Un crédit gratuit est accordé après deux ans d'activité sans infraction, jusqu'à un maximum de 20 points. En dessous de 15 crédits, théoriquement toute intervention sur les chantiers doit être empêchée, sauf si au moins 30 % des travaux prévus ont été réalisés : dans ce cas, conformité ou non-conformité, ils peuvent être menés à terme.

Le bon sens suffirait à suggérer que, face à la soif de profits patronaux et à l'absence de contrôles, les points et les déductions accordées ne peuvent pas grand-chose. [...]

De plus, les données sur les accidents avec blessures survenus en 2024, et celles déjà disponibles pour les premiers mois de 2025 sont alarmantes dans tous les secteurs. Le nombre de cas mortels signalés à l'Institut national des accidents du travail (Inail) en 2024 était de 1 077. Par rapport aux 1 029 de 2023, ce sont 48 de plus, dont 7 sur le lieu de

travail et 41 accidents de trajet.

La comparaison avec les années immédiatement précédentes est faussée par les longues périodes d'inactivité dues à l'épidémie de Covid. Mais, à partir de janvier 2025, le bilan est encore plus dramatique, car durant ce seul mois on a compté 60 morts, soit 15 de plus que durant le même mois de 2024 et un taux d'augmentation de plus de 30 %. Parmi ces accidents, 46 se sont produits sur le lieu de travail et 14 pendant les trajets domicile-travail. La logistique et l'entreposage, la construction et la fabrication sont les secteurs les plus meurtriers ; les travailleurs étrangers sont touchés dans une proportion plus de deux fois supérieure à celle des Italiens, signe qu'ils sont ceux qui exercent non seulement les emplois les moins protégés et les plus dangereux, mais aussi ceux sans contrat ou avec des contrats irréguliers.

Même s'il s'agissait vraiment de morts « blanches », s'il n'y avait vraiment pas de responsables de ces morts, il faudrait comprendre pourquoi leur nombre augmente. [...] Mais en réalité, l'abondance des réglementations ne sert qu'à masquer le manque d'attention pour la vie de ceux qui travaillent. Or, par

souci de « transparence » et de « simplification », les inspections (éventuelles et très, très improbables) des entreprises pour vérifier s'il y a présence d'embauches irrégulières nécessitent un préavis de 10 jours et, si tout est en ordre, pendant les 10 mois suivant l'entreprise est exemptée de contrôles.

Si même le préavis ne suffit pas et si l'inspecteur constate la présence de travailleurs non embauchés régulièrement, par exemple sur un chantier de construction, il y a toujours ce qu'on appelle « l'erreur excusable ». Le patron peut prétexter un retard de communication à la caisse du bâtiment et dispose alors de 20 jours pour remédier à l'infraction.

Les chantiers irréguliers sont le lieu d'accidents plus fréquents, mais la ministre du Travail Calderone s'est récemment déclarée satisfaite des résultats des inspections effectuées. Selon le syndicat UIL, 5 692 contrôles ont été faits, avec 8 infractions relevées pour absence du « permis à points », et sur les plus de 400 000 de ces permis délivrés par l'inspection du travail aucun n'a été remis en cause.

C'est effectivement un excellent résultat... qui mériterait les remerciements du patronat.

L'Internazionale

Sécurité et santé au travail : un bilan catastrophique

Le 28 avril était la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail. En effet le bilan est dramatique y compris dans les pays les plus développés.

D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), en 2023, dans le monde, 395 millions de travailleurs ont été victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles et près de 3 millions en sont morts.

En France dans son bilan sur l'année 2023, la Caisse nationale d'assurance maladie, dont les chiffres ne portent que sur le secteur privé, a recensé plus de 70 000 accidentés du travail, hors accidents de trajet. Le nombre de morts au travail reconnus était de 759, soit

21 de plus qu'en 2022. Et il faut y ajouter les accidents graves, aux séquelles invalidantes, plus de cent par jour en 2023 selon le ministère du Travail, sans oublier l'énorme scandale qu'a été l'utilisation de l'amiante et ses conséquences

Ces chiffres révèlent le mépris pour la vie de celles et ceux qui créent les richesses de la société. Et pourtant ils tronquent encore la réalité, entre les failles des statistiques, les pressions délibérées des patrons sur les salariés pour qu'ils ne déclarent pas les

accidents, le manque d'effectifs dans les inspections du travail. Quant aux travailleurs de la sous-traitance, aux sans-papiers, ils n'existent pas, tout simplement. Les cas connus ne le sont que lorsque les travailleurs s'organisent pour dénoncer la responsabilité patronale.

D'ailleurs dans de nombreux accidents, c'est l'acharnement de la famille, celui d'une mère dont le fils intérimaire dans le bâtiment n'est pas revenu vivant de son premier poste, qui brise le silence ; c'est la mobilisation de travailleurs sur les chantiers comme celui du théâtre de Versailles contre la présence de



produits toxiques, qui mène le patron au tribunal.

Lors de cette Journée de la sécurité et de la santé au travail, les grandes

promesses patronales ou gouvernementales n'étaient qu'une lamentable opération poudre aux yeux.

Sylvie Maréchal

La fin de la guerre du Vietnam : **une défaite cuisante pour l'impérialisme américain**

Le 30 avril 1975, les soldats du Nord-Vietnam prenaient Saïgon, la capitale du Sud. Les derniers Américains présents s'enfuyaient en hélicoptère du toit de leur ambassade devant les caméras du monde entier. La guerre du Vietnam était enfin finie.

Durant trente longues années, la population avait dû lutter contre l'armée française puis celle des États-Unis, pour gagner son indépendance au prix de millions de morts. Car l'Indochine coloniale – regroupant les Vietnam, Laos et Cambodge actuels – avait été considérée comme la perle de l'empire français tant l'exploitation des travailleurs y avait enrichi des capitalistes comme Michelin et les actionnaires de la banque d'Indochine. En 1945, à la fin de l'occupation japonaise, Hô Chi Minh avait proclamé l'indépendance mais l'armée française mena une guerre de reconquête. En 1954, à Diên Biên Phû, les troupes vietnamiennes lui infligèrent une sévère défaite. La France dut reconnaître l'indépendance du Vietnam lors des accords de Genève, en juillet 1954, mais elle imposa une partition du pays au niveau du 17^e parallèle. Dans le Sud, une République du Vietnam, toujours dominée par l'impérialisme, s'imposa par la terreur. La dictature de Ngô Đình Diêm

emprisonnait ses opposants par milliers. Les riches propriétaires fonciers purent reprendre les terres que les paysans pauvres s'étaient partagées et avaient mises en valeur durant les années de guerre. Leur colère favorisa le développement d'un mouvement nationaliste : le Front national de libération (FNL), dont les combattants étaient soutenus par le Vietnam du Nord.

Les États-Unis dans la guerre

Dès 1955, les États-Unis, prenant le relais de la France, envoyèrent des « conseillers militaires » dont le nombre ne cessa de croître. De fait, la guerre du Vietnam commençait. Les avions et hélicoptères américains bombardèrent les campagnes du Sud, brûlant tout, y compris les villageois. Malgré ces massacres, les combattants du FNL tinrent avec le soutien de la majorité des paysans. Les troupes américaines aidèrent le gouvernement du Sud à regrouper ces paysans dans des villages, véritables camps de concentration. Des

armes chimiques comme le napalm ou l'agent orange furent utilisées massivement. Mais la rébellion continua de progresser.

En 1965, les dirigeants américains furent contraints d'officialiser et d'étendre leur intervention militaire. Leurs forces armées commencèrent à bombarder les campagnes, les ports et les villes du Nord. En 1968, un demi-million de soldats américains combattait au Vietnam, sans pour autant venir à bout de la rébellion. Des milliers de femmes et d'hommes du Nord se portaient volontaires pour conduire, sous les bombes américaines, les camions de ravitaillement en armes et en nourriture destinés aux combattants du Sud. Au Nord, Hô Chi Minh dirigeait une dictature stalinienne qui s'était imposée en s'opposant à toute mobilisation de la classe ouvrière et en faisant assassiner les militants trotskystes. Mais il avait le soutien de la population contre le gouvernement du Sud à la solde de l'impérialisme.

Cette sale guerre finit par susciter l'hostilité d'une partie croissante de la population américaine. À partir de 1966, la contestation s'amplifia car le gouvernement, en mal de volontaires, imposa la conscription. La majorité des rejetons des classes aisées continuèrent à y échapper, mais de plus en plus d'étudiants étaient enrôlés. Les morts se comptaient par dizaines de milliers et de plus en plus de jeunes soldats étaient traumatisés par ce qu'on leur faisait faire. Face aux horreurs, à la torture, aux massacres de civils, aux villages incendiés, seule la drogue les aidait à tenir. Des vétérans du Vietnam se mirent à manifester contre la poursuite de cette guerre. Les États-Unis n'avaient jamais été confrontés à une telle contestation.

Bien des soldats envoyés au Vietnam étaient issus de la population afro-américaine, alors même que la lutte pour l'égalité des droits était de plus en plus vive en son sein. Pour la population noire, cette guerre n'était pas la sienne. « *Aucun*



Anciens combattants du Vietnam manifestant contre la guerre : « Nous ne ferons pas une autre guerre pour les riches ! »

Vietnamien ne m'a jamais traité de sale Nègre », déclara le champion de boxe Mohamed Ali en refusant son incorporation dans l'armée. Pendant que des émeutes éclataient dans les ghettos des grandes villes, des soldats noirs allaient jusqu'à organiser des mutineries dans la puissante armée des États-Unis.

La difficile sortie du borbier

En 1968, les dirigeants américains comprirent qu'ils devaient sortir de ce borbier et pour cela engager des négociations avec le Nord-Vietnam. Autrement dit, leur politique d'endiguement du communisme des années de la guerre froide pour empêcher les peuples de contester leur domination était inefficace. Mais ils savaient bien que les dirigeants de l'URSS avaient été leurs alliés pour empêcher toute révolte à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Alors, avant d'abandonner le régime du Sud-Vietnam, ils voulurent s'assurer du concours de l'URSS et de la Chine pour le contrôle de l'Asie du Sud-Est. Comme attendu, ils furent bien reçus. En 1972, le président américain Nixon se rendit dans ce but à Moscou puis à Pékin, avant de s'engager vers la reconnaissance officielle de la Chine populaire. De son côté, celle-ci démontra sa bonne volonté envers l'impérialisme en aidant à l'écrasement d'une révolte pourtant d'inspiration maoïste à Ceylan (actuel Sri Lanka) et en appuyant le Pakistan contre la sécession du Bangladesh.

En 1973, les négociations se conclurent par un accord mettant fin à la guerre. Les derniers soldats américains

furent rapatriés, mais le régime du Sud-Vietnam mit encore deux ans à s'écrouler sous la poussée des combattants du FNL.

Durant toute cette guerre, les États-Unis avaient déversé sur le pays plus de tonnes de bombes et d'explosifs que lors de toute la Deuxième Guerre mondiale. Ils laissaient derrière eux des tonnes de bombes enfouies dans la terre, des armes chimiques, des produits hautement toxiques comme l'agent orange qui allaient tuer encore pendant des décennies des générations de Vietnamiens. Le pays était certes réuni, mais il sortait totalement épuisé de trente ans de guerre. De plus, la situation restait lourde de conflits dans la région, du fait de la concurrence entre les régimes nationalistes du Vietnam, du Cambodge et du Laos.

L'impérialisme américain avait subi une déroute malgré son armement largement supérieur, face à une population vietnamienne qui s'était battue avec un courage et une détermination extraordinaires. Il n'en allait pas moins continuer à dominer le monde. La population vietnamienne le paya et continue à le payer très cher puisque, malgré l'indépendance conquise, elle reste exploitée par sa propre bourgeoisie et par l'impérialisme.

C'est à l'échelle internationale que l'impérialisme doit être abattu. Cela ne fait pas partie des objectifs des dirigeants nationalistes, même quand ils se réclament du communisme, comme c'était le cas de ceux du PC vietnamien. Mais cela doit en être un pour les peuples du monde.

Marion Ajar



Manifestation contre la guerre au Vietnam à Amsterdam en avril 1968.

Iveco Bus – Annonay : le patron organise le chaos

Le marché du bus électrique se porte bien, car au nom de la transition écologique, les collectivités locales passent des commandes par milliers et payent rubis sur l'ongle. Les commandes affluent, les bénéficiaires explosent, mais cela se traduit par une dégradation des conditions de vie et de travail des salariés.

L'usine Iveco Bus d'Annonay, en Ardèche, a été récemment réorganisée, provoquant un chaos. La majorité des bus sortent des lignes incomplets. Quelques mois après avoir lancé la deuxième ligne de production consacrée à l'électrique, la direction a dû ouvrir trois nouveaux ateliers de rattrapage. Fin avril, la dernière tentative de montée en cadence a encore échoué, un seul véhicule sortant des lignes dans chaque équipe, contre deux avant la réorganisation, alors que la direction voudrait arriver à huit.

Certains travailleurs se demandent comment Iveco

a pu provoquer une telle désorganisation. La raison est que le patron veut réaliser sa « transition » à moindre frais, en la faisant payer aux salariés. Pour avoir des travailleurs qualifiés en les payant le moins possible, Iveco les fait venir d'Italie, d'Espagne et des Philippines. Certaines semaines, la hiérarchie a fait travailler les ouvriers italiens de 5 heures à 23 heures, à l'écart des autres ouvriers, avec deux « singes hurleurs », des directeurs affectés spécialement à leur hurler dessus en italien. Pour mieux diviser, la direction s'est vantée d'avoir déboursé

100 000 euros pour faire venir soixante-dix soudeurs des Philippines, ou encore de verser des primes de déplacement de 1 000 euros à des ouvriers venus du Nord de la France, tout en se plaignant qu'elle n'arrive pas à recruter localement.

Près de mille nouveaux travailleurs, intérimaires pour l'immense majorité, sont arrivés sans rien de prévu pour les accueillir. Faute de parking, ils se garent où ils peuvent, dans les cités alentour ou sur les trottoirs envahis de voitures. Pour éviter les tensions avec le voisinage, la direction a demandé à la préfecture de verbaliser. Plusieurs ouvriers ont eu des amendes de 135 euros, parfois deux jours de suite, quand leur salaire journalier n'est que de 80 euros ! L'affaire a choqué largement. Certains nouveaux



arrivants dorment à l'hôtel en payant 50 euros par nuit. D'autres partagent des appartements dont les propriétaires ont opportunément augmenté les loyers.

Cette désorganisation et la généralisation des horaires en 2x8 ont beaucoup dégradé les conditions de travail et créé des tensions. La direction y répond en cherchant à diviser. Elle mène une campagne contre l'« absentéisme » et sur la qualité, en pointant du doigt les jeunes intérimaires, prétendument moins sérieux, et en les opposant

aux embauchés plus anciens, effarés par le chaos qui règne à l'usine. Mais ces manœuvres sont loin d'empêcher la révolte face à toutes les mesquineries du patron. Deux rassemblements, appelés par la CGT la semaine du 1^{er} mai, ont rassemblé des travailleurs embauchés, intérimaires et sous-traitants, ce qui a été remarqué et apprécié. Tous ont pu s'y retrouver pour échanger et exprimer leur opposition à la politique du patron.

Correspondant LO

Domo – Saint-Fons : la colère monte

À l'usine chimique de Domo Belle-Étoile au sud de Lyon, qui compte environ 650 salariés, la lutte des travailleurs se poursuit face aux 155 licenciements annoncés mi-mars.



Rassemblement du 16 avril 2025.

Dans ces installations qui fonctionnent 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, les travailleurs postés en 5x8 alternent du matin, d'après midi et de nuit sur cinq à six jours d'affilée, avec trois à quatre jours de repos après chaque cycle. Ces repos peuvent tomber en semaine ou le week-end. Le rythme est usant et instaure d'autant plus une solidarité entre eux.

Depuis le succès de la première distribution de tract lors d'un premier

rassemblement le 8 avril, les postés ont pris des initiatives contre ces licenciements : un mouvement de débrayages reconductibles, qui arrête la production, a été lancé par ceux du nord de l'usine et ceux de la centrale thermique, ces derniers étant réquisitionnés par la préfecture. Le 16 avril, un rassemblement a été organisé devant l'usine à l'appel de la CGT et de la CFDT, avec la présence de délégations de militants d'autres entreprises et d'élus.

Précédemment, lorsque les travailleurs étaient allés porter leurs revendications au directeur, celui-ci avait cru clouer le bec d'un ouvrier revendicatif en lui disant « vous n'avez qu'à venir aux négociations ». Il a été pris au mot... par une soixantaine de travailleurs qui se sont invités à la réunion suivante le 22 avril. Ils ont rappelé leur exigence, peu relayée par l'intersyndicale, d'une prime de départ extra-légale d'au moins 80 000 euros pour tous, en plus de celle liée à l'ancienneté. Ceux des ateliers sud de l'usine, dont la fermeture n'est pas annoncée, ont pu entendre de la bouche de ce directeur qu'ils seraient quand même concernés par les licenciements. C'est le contraire de ce que laissait entendre leur hiérarchie qui cherchait à les tenir à l'écart du mouvement qui démarrait au nord.

Une nouvelle distribution de tracts massive a eu lieu au portail le matin du 28 avril. L'après-midi, une assemblée générale a regroupé une cinquantaine de travailleurs postés, après laquelle une partie des postés du sud, qui travaillent à l'extrusion du polyamide, une dizaine

par équipe, ont décidé de débrayer deux heures par poste tous les jours. Ils ont dû déjouer un chantage de la direction, qui leur interdisait de changer la configuration de l'installation en cas de grève : se déclarer gréviste signifiait donc partir en laissant des installations dangereuses tourner, sans personne ou presque pour assurer la sécurité. Pour mettre un coup de pression, les embauchés en équipe de nuit ont décidé de débrayer deux heures en fin de poste et sont effectivement partis à 3 heures du matin, laissant le chef gérer l'installation avec l'aide de trois intérimaires. Dans la journée, ce fut une petite victoire de voir les représentants de la direction chercher à négocier dans la panique un nombre minimum de travailleurs qui resteraient en poste pour assurer la sécurité du site classé « Seveso seuil haut », tout en étant considérés comme grévistes.

Les initiatives se multiplient donc et face à ces patrons arrogants et rapaces les travailleurs de Belle-Étoile ne comptent pas se laisser mettre dehors sans rien dire !

Correspondant LO

Dans les bulletins Lutte ouvrière



Pas les bienvenues !

À la Mater, c'est presque tous les jours que l'on voit passer des blattes dans les couloirs ou sur les plafonds.

On ne cherche pas la petite bête mais ces bestioles n'ont rien à faire dans le service. La direction attend peut-être qu'elles envahissent aussi ses bureaux pour agir.

On n'est pas assez nombreuses

Quand l'encadrement nous demande d'aller remplacer une collègue absente dans un service, ils ne font que déshabiller Pierrette pour habiller Paulette. Mais il y en a toujours une qui est à poil !

Maxi mini

Vu la gestion des plannings en général, l'effectif minimum est souvent considéré par toute la hiérarchie comme un effectif maximum.

À chaque fois qu'on est en nombre, soit un RTT est imposé, soit quelqu'un est déplacé dans une autre unité. C'est le sous-effectif organisé !

CHU-Rouen Charles Nicolle

Sidérurgie : nationaliser, dénationaliser c'est toujours profiter

À l'annonce de plus de 600 suppressions d'emplois dans le groupe ArcelorMittal, les partis de gauche et des syndicats mettent en avant la perspective d'une nationalisation. Ce n'est pas vraiment une nouveauté : la sidérurgie a été nationalisée de 1982 à 1995... ce qui n'a pas empêché la suppression de dizaines de milliers d'emplois.

Autant dire que la nationalisation n'est pas une réponse aux problèmes des travailleurs. Le gouvernement de Raymond Barre a transformé en 1978 les dettes des patrons de la sidérurgie en prise de participation de l'État. Il s'agissait d'une quasi-nationalisation. Quatre ans plus tard, en 1982, Mitterrand achevait celle de l'ensemble des entreprises sidérurgiques, regroupées dans Usinor-Sacilor. La famille de Wendel, principal actionnaire, avait pris soin de regrouper ses entreprises les plus rentables dans une société financière. Les maîtres de forges laissaient le soin

à l'État de faire les licenciements massifs et les investissements tout aussi massifs pour moderniser les usines. Les effectifs ont ainsi été divisés par trois entre 1980 et 1999, tandis que la production, elle, ne baissait que de 13 %.

En 1994, le gouvernement de Balladur commença à revendre des parts d'Usinor-Sacilor. La privatisation fut achevée en 1997, cette fois sous le gouvernement de Jospin-Chirac. Usinor-Sacilor donna naissance en 2002 à Arcelor qui, racheté par Mittal en 2006, devint ArcelorMittal.

En 2008, la fermeture de l'aciérie de Gandrange en Moselle fut annoncée par



Les rues de Metz encombrées par du fil de fer dévidé par les sidérurgistes en 1984.

Sarkozy, président de la République, venu sur place affirmer : « Avec ou sans Mittal, l'État investira dans Gandrange »... l'aciérie est aujourd'hui rasée. En 2011, ArcelorMittal a décidé de fermer les hauts-fourneaux de Florange. En campagne électorale, Hollande vint le 24 février 2012 promettre la poursuite de l'activité... s'il était élu. Il le fut, mais les hauts-fourneaux et la cokerie fermèrent, et des centaines d'emplois furent supprimés.

Les patrons de la sidérurgie rejouent aujourd'hui le même film que dans les années 1970-1980. À l'époque, les révoltes des ouvriers de la sidérurgie, à Denain dans le Nord et Longwy en Lorraine, leur

permirent d'obtenir des primes de départ plus importantes, des dispenses d'activité à partir de 50 ans ou des congés de formation de deux ans. Ces quelques garanties furent supprimées petit à petit une fois la colère ouvrière passée.

Aujourd'hui, la « crise de l'acier » justifierait la vague de suppressions d'emplois. Mais quelle crise ? ArcelorMittal a accumulé plus de 26 milliards de profits en quatre ans. Dire qu'il est en crise est une mauvaise plaisanterie. Aujourd'hui comme hier, seule la soif de profits justifie les suppressions d'emplois, ce que taisent les dirigeants politiques.

Toute la gauche s'est retrouvée à Dunkerque pour

le 1^{er} Mai. François Ruffin propose que l'État « entre au capital pour peser sur les décisions ». Pour Fabien Roussel, du PCF, « une reprise en main publique s'impose dans le cadre d'un véritable plan d'urgence pour la sidérurgie. » De son côté, Marine Le Pen verse des larmes de crocodile en dénonçant une « saignée sociale ».

Il n'y a pas à réclamer une intervention de l'État car elle sera toujours au secours des capitalistes. Il faut imposer l'intérêt des travailleurs, la garantie d'un emploi et d'un salaire. Comme le disent les paroles de *L'Internationale*, « Il n'y a pas de sauveur suprême, Producteurs sauvons-nous nous-mêmes. »

Étienne Hourdin

CGT : une politique qui mène à l'impasse

Le 1^{er} Mai à Dunkerque a pris cette année un caractère particulier avec trois fois plus de manifestants que l'an passé. La CGT d'ArcelorMittal des sites de Dunkerque et de Mardyck avait fait une campagne importante sur toute l'agglomération et au-delà pour mobiliser la population contre les risques qui pèsent sur l'usine de Dunkerque.

Cette campagne a eu de l'écho, car ce site de 5 000 travailleurs, sous-traitant compris, est le plus grand de l'agglomération. Toutes les familles

ouvrières autour sont liées à l'usine d'ArcelorMittal, directement parce que leurs membres y travaillent, qu'ils y ont travaillé une fois dans leur vie, ou parce

qu'un parent ou un voisin y est salarié.

Mais quelle politique défend la CGT d'ArcelorMittal ? Depuis un an, elle dénonce les menaces qui pèsent sur les sites sidérurgiques en Europe. Les inquiétudes se sont renforcées lorsque le groupe ArcelorMittal a annoncé en décembre 2024 qu'il renonçait « temporairement » à la décarbonation de ses sites et notamment celui de Dunkerque. Cela signifiait la construction d'une nouvelle installation, utilisant des procédés industriels nouveaux, en remplacement de l'ancienne usine très vieillissante. L'investissement prévu était de 1,8 milliard d'euros, sur lesquels l'État aurait versé 850 millions d'euros d'argent public. L'inquiétude est renforcée par le fait que les travaux actuels de rénovation du principal haut-fourneau du site ne permettent pas la prolongation de son activité au-delà de 2030.

La CGT dénonce ces menaces en demandant que « les politiques se bougent », qu'ils interviennent « face à Mittal », et s'il faut, que le site soit nationalisé. Le slogan principal de la manifestation était d'ailleurs « Faire du métal sans Mittal ». La mobilisation s'inscrivait dans cette seule perspective et à cette manifestation étaient venus un grand nombre de dirigeants de la gauche : Faure et Vallaud pour le PS, Tondelier pour les Verts, Trouvé pour LFI et François Ruffin. Le maire de Dunkerque, Vergriete, ancien ministre de Macron, est également venu à la manifestation.

Les responsables étaient là pour la photo, pour faire semblant de se soucier du sort des travailleurs. Chaque fois que la gauche a été au pouvoir, elle a laissé les mains libres et a même accompagné le grand patronat dans ses attaques. ArcelorMittal n'a tellement rien à craindre de leur part

que le maire de Dunkerque lui-même a reconnu dans la presse que le directeur général du groupe ne l'avait même pas prévenu des plus de 600 suppressions d'emplois, dont plus de 300 à Dunkerque, alors qu'ils s'étaient rencontrés la semaine précédente.

Les usines de Dunkerque et de Mardyck regroupent environ 6 000 travailleurs. Juste à côté, à l'usine de Gand en Belgique, les travailleurs sont également concernés par les attaques du groupe. En France, le groupe compte 15 400 salariés, sans la sous-traitance. Tous ces travailleurs, s'ils trouvent le moyen de se défendre ensemble face aux milliardaires de la sidérurgie, peuvent représenter une force considérable. Ils ont en commun de tous participer au fonctionnement des usines du groupe. Sans eux, pas d'acier et donc pas de profits !

Correspondant LO



Dans la manifestation du 1^{er} Mai à Dunkerque.

SNCF : le "tous ensemble" indispensable

La semaine du 8 mai, plusieurs catégories de cheminots étaient appelées à la grève et en particulier les contrôleurs les 9, 10 et 11 mai.

À l'appel du CNA – un collectif de contrôleurs qui avait déclenché une grève massive en 2022 – et de plusieurs syndicats, les contrôleurs demandent toujours à être au moins deux par train, à être mieux rémunérés, à bénéficier de fins de carrière aménagées et à ne pas voir leurs horaires de travail régulièrement modifiés à la dernière minute

et le plus souvent pour combler le sous-effectif.

Plus cette grève approchait et plus se multipliaient les attaques antigrévistas de la part des journalistes, du gouvernement et de Farandou, le patron de la SNCF. Ce dernier a même écrit une lettre à tous les cheminots pour essayer de les diviser et faire pression sur les grévistes. Il accuse ceux-ci de

trahir la confiance du public en le privant de trains et en le précipitant dans les bras de la concurrence.

Responsable de milliers de suppressions de postes par an, de fermeture de guichets, avocat de la hausse des prix des billets TGV, fidèle artisan de l'ouverture à la concurrence, qui peut croire que Farandou devienne tout à coup, à l'approche d'une grève, un fervent défenseur du bien-être des voyageurs ? De son côté, le ministre des Transports, Tabarot, a jugé illégitime la grève des contrôleurs qui ne seraient pas d'après lui « les plus maltraités » à la SNCF. Poursuivi pour une affaire de détournement d'argent public et donc de fraudes, faut-il s'étonner que la simple vue de contrôleurs lui donne des boutons ?

Les revendications des contrôleurs grévistes pourraient très bien être celles de l'ensemble des cheminots. Tous sont concernés par le sous-effectif, l'augmentation des cadences, tous ont besoin d'augmentations de salaires. Tous sont aussi concernés par les pertes sur un salaire souvent constitué de primes quand, en raison du recul de l'âge de la retraite et de



À Nantes, un quai vide lors de la grève du 5 mai.

la pénibilité, ils ne parviennent plus à finir leur carrière au même poste.

Pourtant, les organisations syndicales appellent à des grèves catégorielles : le 5 et le 6 mai, ce sont les conducteurs et contrôleurs qui y étaient appelés par la CGT. Sud-Rail appelait le 5 mai à une grève des agents du commercial. Le 6 mai, c'était les ouvriers de maintenance des techniciens, le 7 mai, les agents de conduite et enfin les 9, 10 et 11 mai les contrôleurs avec le collectif des contrôleurs ! Pour nombre de cheminots, il est difficile de s'y retrouver. D'une part, les organisations syndicales se font la guerre entre elles et d'autre part, elles entretiennent l'illusion qu'en avançant dispersés, catégorie par catégorie, les cheminots seraient plus forts.

Le contexte est celui

d'une véritable offensive contre le monde du travail, de fermetures d'usines partout sur le territoire, de plans de licenciements, d'attaques contre les chômeurs et les retraités, auxquels s'ajoutent à la SNCF les conséquences de l'ouverture à la concurrence. Le patronat met tout en œuvre pour étouffer les réactions collectives des travailleurs. Aux chemins de fer comme dans le privé, il est d'autant plus nécessaire d'être nombreux et de faire grève ensemble.

Les grévistes doivent faire face à de nombreuses attaques et de nombreuses tentatives de division mais ils ont toutes les raisons d'entrer en lutte et seront demain les seuls légitimes à décider de l'organisation et de la suite de leur mouvement.

Correspondant LO

Le dispositif antigrève

Pour faire rouler un TGV, la présence d'un contrôleur à bord est tout aussi indispensable que celle du conducteur. Il est notamment chargé de la surveillance de la bonne fermeture des portes lors du départ, mais également à chaque arrêt.

L'absence de contrôleur empêche le départ du train. Aussi, suite au mouvement des contrôleurs de 2022 et pour amoindrir les conséquences des grèves sur le nombre de trains qui circulent, la direction de la SNCF a décidé de former des volontaires prêts à remplacer les contrôleurs

grévistes. Elle les appelle les VAO : Volontaires de l'accompagnement occasionnel. Il s'agit de cadres petits et grands venus d'autres services, qui ne reçoivent pas la même formation que les contrôleurs mais une version allégée, a priori de cinq jours au lieu de quatre mois. Ils sont payés 50 euros de l'heure pour remplacer les grévistes.

La direction s'inquiète visiblement peu de la sécurité des voyageurs mais elle sait sortir son chèque quand il s'agit d'essayer de briser les grèves.

Correspondant LO

STMicroelectronics : milliards d'aides publiques, milliers de suppressions d'emplois

La direction de STMicroelectronics, le « champion européen des semi-conducteurs », a annoncé fin avril la suppression d'environ 2 800 postes sur les 50 000 existant au niveau mondial, dont 1 000 en France. Elle prétexte notamment la crise du marché de l'automobile.



L'usine STMicroelectronics de Crolles.

Prétendant que son plan n'implique que des départs volontaires, la direction refuse de préciser les sites et les activités concernés. Mais 300 à 400 le seraient d'ores et déjà à Crolles en Isère, et au moins autant à Tours, dont les technologies « 6 pouces » doivent être transférées d'ici trois ans à Singapour. Sur ces deux sites, cette même direction promettait jusqu'à très récemment extensions et embauches. Cette annonce est révélatrice de la façon dont le grand patronat siphonne l'argent public sans avoir aucun compte à rendre.

Issu de la fusion, en 1987, entre une branche de Thomson et la société italienne SGS, STMicroelectronics n'a cessé de profiter des subventions publiques, sous divers prétextes : soutien à

la recherche dans la « high-tech », à la création d'emplois, à la souveraineté nationale... Le centre de recherche de Crolles, commun à ST, Philips et Motorola, a été construit en 2003 avec 545 millions d'euros d'aides publiques. Sur le site de Crolles, plusieurs plans dits « Nano » ont ensuite drainé vers les caisses de ST des milliards d'argent public venant de l'Union européenne, de l'État et des diverses collectivités locales : en 2012, 2017 et 2022.

En juillet 2022, Macron avait annoncé à grand renfort de discours patriotiques, l'octroi de 2,9 milliards d'euros de subvention pour l'agrandissement de l'usine de Crolles, un projet monté conjointement avec l'américain GlobalFoundries, et estimé à

7,5 milliards d'euros. Il s'agissait de financer l'extension de l'usine tout en promettant de créer 1 000 emplois. Mais deux ans plus tard, ST a été lâché par son partenaire américain, GlobalFoundries, alléché par le pont d'or plus considérable encore offert par l'État américain pour tout investissement réalisé sur son sol.

Les milliards de subventions déversées dans les caisses du patronat manquent dans les budgets utiles à la population tandis que des emplois sont supprimés. Les travailleurs n'ont pas à payer les conséquences du parasitisme des actionnaires et de la guerre économique que se mènent les capitalistes !

Pierre Delage

Grande distribution : guerre commerciale et guerre de classe

Après une annonce le 3 avril, 24 magasins Intermarché, ex-Casino, ont définitivement baissé le rideau samedi 26 avril.

Pour les 680 salariés, à qui des engagements de reclassement sont promis, la réalité est la perte brutale de leur emploi.

Ainsi à Plan-de-Campagne, au nord de Marseille, magasin où l'ancienneté moyenne est de vingt ans, des postes sont proposés dans la logistique, où les conditions de travail sont connues pour être difficiles, ou à Brignoles, située à une heure de route, c'est-à-dire pour beaucoup loin de leur lieu d'habitation.

Plan-de-Campagne est une immense zone commerciale implantée sur la

commune des Pennes-Mirabeau avec plus de 500 enseignes. L'hyper Géant Casino, devenu Intermarché, y était implanté sur 14 100 m². On y trouve également un Leclerc, un Lidl et des dizaines de grosses enseignes, toutes propriétés de riches familles capitalistes. Il n'y a donc aucune raison pour que les 122 salariés de l'Intermarché ne soient pas reclassés sur place dans l'enseigne de leur choix.

Les mêmes problèmes se posent pour les travailleurs des autres Intermarché situés en périphérie de grandes villes, comme à

Blagnac près de Toulouse, Cenon en banlieue de Bordeaux, ou La Riche à Tours. Et dans les villes plus petites, ces fermetures sont également vécues comme une catastrophe, non seulement par les salariés qui habitent depuis des années à proximité du magasin, mais aussi pour les habitants pour qui le magasin est indispensable.

Les propriétaires de ces groupes n'ont rien à faire de telles préoccupations. Ils multiplient les ouvertures, y compris dans les mêmes zones et les mêmes quartiers, se livrent entre eux à une guerre commerciale acharnée, tout en guettant le moment où l'un d'entre eux connaîtra des difficultés,



Intermarché, ex-Casino, Plan-de-Campagne.

laissant aux autres carnisiers l'opportunité de le dépasser. On vient de le voir avec la disparition des supermarchés et hypers Casino et leur rachat par trois concurrents.

Des dizaines de milliers de travailleurs du

commerce, toutes enseignes confondues, sont victimes de la soif de profit d'une poignée de grands groupes qui jouent au monopoly et sabrent dans leurs emplois. Il y a urgence à les empêcher de nuire.

Philippe Logier

Renault : un patron méritant...

Luca de Meo, directeur général de Renault, a eu droit aux applaudissements lors de l'assemblée générale des actionnaires, ravis de voir la rentabilité de l'entreprise non seulement retrouvée mais toucher un sommet.

La marge opérationnelle est « la plus élevée depuis 126 ans » selon de Meo, qui a ajouté : « Nous avons généré autant de cash en un an qu'entre 2011 et 2019 ». Sa fiche de paye

en a profité aussi puisque sa rémunération globale a plus que doublé en 2024 : le salaire fixe et la part variable se montent à 5,5 millions d'euros, auxquels s'ajoutent les actions ; le

total atteignant près de 13 millions d'euros. C'est dix de moins que Tavares, ex-patron de Stellantis, mais tout de même très confortable...

De Meo s'apprête bien sûr à continuer cette politique si efficace de « contrôle des coûts », et de « performance achats », un jargon patronal qui couvre mal les attaques contre

les travailleurs, leur emploi, leur salaire, qu'ils soient embauchés, intérimaires ou d'entreprises sous-traitantes.

Suppression de l'équipe de nuit à l'usine de Batilly, fin de la production de véhicules à celle de Flins, abandon de sous-traitants comme la Fonderie de Bretagne : rien qu'en 2024 et 2025, des centaines

d'intérimaires se sont retrouvés sans emploi. Tous les travailleurs, même embauchés, payent cette recherche de rentabilité par une exploitation accrue, la désorganisation des plannings, le chômage partiel, des pressions pour les pousser vers la sortie, et des salaires toujours à la traîne.

Sylvie Maréchal

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mai 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à

Lutte ouvrière

Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org



La Fête de Lutte ouvrière à Presles

Samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin



La Fête de Lutte ouvrière, ce grand rassemblement fraternel qui se déroule dans le parc boisé de Presles dans le Val d'Oise, se rapproche ! Ce seront trois jours de débats, mais aussi de spectacles, de jeux, d'animations, d'échanges, de découvertes lors de conférences scientifiques, abordant les sujets les plus variés avec l'aide d'historiens, de spécialistes du Moyen Âge ou de la préhistoire, de scientifiques. Sans parler des très nombreuses spécialités culinaires à goûter sans modération !

Les spectacles

Au Grand Podium

- **Hélène Piris**: son nouvel album et son nouveau spectacle, *C'est moi ou il fait un peu chaud ?*
- **Clarika**: avec son équipe de musiciens multi instrumentistes
- **Hippocampe fou**: rappeur
- **Mymytchell**: chanteuse-auteure-compositrice de chansons poétiques et politiques
- **Ti'bal Tribal André Minvielle**: trio de musique de danse
- **Ziveli Orkestar**: Balkan Brass Band
- **Marcela**: chansons tziganes
- **The Moonlight Swampers**: reprises Pop Rock
- **Les Fatals Picards**: chansons décalées et engagées



Clarika.

Au Théâtre de Verdure

- **Voci di l'Avvene**: chants polyphoniques
- **Booze & Riots**: musique irlandaise
- **Yasmin Berber**: chansons françaises
- **Ensemble Periptero**: musique grecque
- **Et encore...**
- **À la ligne, de J. Ponthus**: par la Compagnie L'échappée
- **La France, Empire, un secret de famille national**: avec Nicolas Lambert
- **Soirée É.L.ECTR.O DANSE MUSIC**: animée par plusieurs D.J dimanche soir
- **Samskara**: reggae Ska

Et des animations partout dans la fête...



Les Fatals Picards.

Au chapiteau Karl Marx

Des présentations de livres, conférences et débats sur les sujets les plus variés.

- **William Blanc**: *Robin des bois. De Sherwood à Hollywood*
- **Armelle Mabon**: *Le massacre de Thiaroye, 1^{er} décembre 1944. Histoire d'un mensonge d'État*
- **Renaud Piarroux**: *Sapiens et les microbes*
- **Martine Lalande (co-auteurice Catherine Soulat)**: *Si une femme veut avorter, ne la laisse pas seule. Du MLAC au centre IVG de Colombes*
- **Alain et Désirée Frappier**: *Et que se taisent les vagues*, roman graphique, dernier tome d'une trilogie chilienne
- **Julien Chuzeville**: *Brève histoire des socialismes en France*
- **Ulysse Thévenon**: *Le sens du détail*

- **Martin Cennevitz**: *Haymarket. Récit des origines du 1^{er} mai*
- **Benoît Trépied**: *Décoloniser la Kanaky-Nouvelle-Calédonie*
- **Christian Labica**: sur *Les espoirs de la civilisation* et autres écrits socialistes de William Morris. Présentera le livre dont il est postfacier.
- **Olivier Deloignon**: *Une histoire de l'imprimerie et de la chose imprimée*

Du cinéma durant trois jours

Deux salles de cinéma projeteront en continu une série de films et de documentaires récents.

Comme tous les spectacles, ces séances font partie de la Fête, et sont comprises dans la carte d'entrée. Quelques exemples de films au programme : *La plus précieuse des marchandises*, de Michel Hazanavicius • *Ni chaînes, ni maîtres*, de Simon Moutaïrou • *All we imagine as light*, de Payal Kapadia • *Les Barbares*, de Julie Delpy • *Petites mains*, de Nessim Chikhaoui • *Les Fantômes*, de Jonathan Millet • et bien d'autres.

La plus précieuse des marchandises, de Michel Hazanavicius • *Ni chaînes, ni maîtres*, de Simon Moutaïrou • *All we imagine as light*, de Payal Kapadia • *Les Barbares*, de Julie Delpy • *Petites mains*, de Nessim Chikhaoui • *Les Fantômes*, de Jonathan Millet • et bien d'autres.



Meetings avec Nathalie Arthaud samedi à 17 heures, dimanche et lundi à 15 heures au Grand Podium.



La Cité politique

Parmi les nombreux sujets de forum de la Cité politique présentés par Lutte ouvrière et l'UCI : Israël en guerre permanente • La Réunion/Mayotte : la lutte de classe, seul remède au poison mortel de la xénophobie • Martinique : le mouvement contre la vie chère • Belgique : la bourgeoisie a déclaré la guerre aux travailleurs • Les

Palestiniens sacrifiés sur l'autel de l'impérialisme • Travailleurs immigrés ou pas : une seule classe ouvrière. Non à la division ! • Climat, environnement : pour sauver la planète, il faut renverser la propriété capitaliste • Guerre commerciale et protectionnisme • Les révolutionnaires et le mouvement féministe



La Cité des Arts

L'art sous toutes ses formes de façon abordable et ludique.

Des spectacles qui sont en même temps des conférences : sur l'opéra, avec des chanteurs professionnels, sur le théâtre de clown ou celui de Racine.

Des ateliers de danse moderne, de dessin, de peinture sur toile, de chant, de modelage ou de



sculpture sur pierre, de musique ou de techniques cinématographiques.

En pratique

La carte d'entrée est à 15 euros pour les trois jours jusqu'au 18 mai inclus. Le prix sera ensuite de 20 euros et de 25 euros sur place.

La carte est éligible au Pass culture et l'entrée gratuite pour les enfants accompagnés de moins de

14 ans.

Les cartes d'entrée peuvent être achetées sur notre site ou auprès des militants, ainsi que les bons qui permettent une réduction de 20 % sur les dépenses à la Fête, (payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros sur place).

Renseignements, billetterie, programme <https://fete.lutte-ouvriere.org>